

## *L'Intercommunalité en Marche*

# **Création d'une Communauté de Communes**

Comme nous vous l'avions annoncé lors de la réunion publique du 3 juillet 2009, l'intercommunalité en marche va connaître son prochain développement, avec l'adoption par les Conseils Municipaux de Férolles-Attilly, de Lésigny, d'Ozoir-la-Ferrière et de Gretz-Armainvilliers des statuts de la Communauté de Communes qui sera créée à compter du premier janvier 2010.

En effet, le 16 juillet, Monsieur le Préfet de Seine et Marne a approuvé le périmètre ainsi constitué et les communes se sont depuis rapprochées pour définir les compétences qui seront déléguées à cette nouvelle entité territoriale.

Aussi, nous vous invitons à venir nombreux prendre connaissance des statuts de cette Communauté de Communes, qui seront débattus lors du Conseil Municipal du :

**Jeudi 15 octobre 2009**

**à 21 heures**

**Salle Jean-Hervé Provost**

*(à côté de la mairie)*